

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Mes réflexions sur l'année 2006 telle qu'elle a été vécue à HUMANIS ont réactualisé le programme de physique chimie de mes études secondaires, lorsqu'on nous apprenait que les particules porteuses d'une charge électrique s'appelaient des IONS, lesquels pouvaient être positifs ou négatifs. Effectivement, 5 substantifs en « IONS » me sont venus spontanément pour caractériser nos activités : adaptation, extension, manifestations, structuration, mobilisation.

L'ADAPTATION, tout d'abord, car les dispositions législatives ont fortement modifié les formes et contenus des contrats qui nous lient à notre personnel en insertion.

De nouvelles exigences financières ont été également arrêtées, obligeant les chantiers d'insertion à augmenter la part de leurs revenus propres, ce qui nous a notamment conduit à ouvrir un magasin de vente du matériel informatique que nous réhabilitons.

Au plan de la croissance, HUMANIS a reçu de nombreuses candidatures d'associations désireuses d'adhérer, et a eu le plaisir, après examen de leur dossier d'en accueillir onze majoritairement domiciliées dans le Haut-Rhin. Cette extension géographique est l'heureux effet de notre politique d'ouverture qui nous a conduit, pour la première fois, à organiser un forum à Mulhouse, modifiant du même coup la cadence bisannuelle des rencontres entre les associations humanitaires et leur public pour les rendre annuelles.

Nous avons également voulu être présents dans les manifestations d'envergure nationale : notre engagement, du 18 au 20 mai 2006 au salon nationale de l'humanitaire à Cergy-Pontoise n'est pas seulement la suite de nos déplacements à Agen et Marseille, mais le point de départ d'une audacieuse prise de responsabilité : elle se matérialisera au mois de juin 2007 à Paris même au Salon des Solidarités dont nous sommes les Coorganisateurs, avec le collectif ASAH.

Et, bien sûr, parmi les grandes heures de l'année 2006, je ne saurais oublier de mentionner notre présence au village du Partage dressé sur la place Kléber à la période de Noël et surtout la célébration de notre 10^{ème} anniversaire. Ce fut l'occasion de réaliser une exposition rétrospective permanente, de réunir adhérents et partenaires le temps d'une soirée, partagée par plus de 150 invités, et d'éditer une belle plaquette, très complète et abondamment illustrée qui demeure un remarquable document. Sa diffusion est destinée à nous faire bien connaître de tous les organismes avec lesquels nous travaillons et travaillerons.

D'autres initiatives ont été prises qui traduisent notre volonté d'élargir le champ d'information des membres et sympathisants de notre réseau : ainsi, il a été lancé à Strasbourg et Mulhouse une série de réunions thématiques, et organisé, avec l'ITI-RI de l'université Marc Bloch et la Fachhochschule de Kehl un cycle de cinq conférences traitant de la coopération entre l'Europe et les pays en développement.

Pour mener à bien les actions entreprises dans les domaines précités force a été de structurer de façon pérenne les commissions spécialisées mises en place progressivement pour couvrir les principaux secteurs d'activité d'HUMANIS.

Ces commissions sont au nombre de trois, chargées respectivement de l'animation du réseau, du circuit de recyclage des matériels, principalement informatiques, travaillés dans nos ateliers, et de la mobilisation des énergies pour répondre aux besoins des populations sinistrées à la suite des catastrophes naturelles ou des lourds conflits.

Cette dernière commission, née après le tsunami en Asie du Sud-Est, a répondu en 2005, aux appels des Pakistanais du Cachemire, des Indonésiens vivant à proximité du volcan MERAPI et des Libanais : plusieurs bénévoles sont partis en mission sur le terrain, des containers de matériels ont été envoyés, ainsi que des aides financières à nos correspondants engagés sur place en permanence.

Au cours de ce rapport, je crois avoir ajouté quelques « IONS » positifs à ceux que je vous ai cités pour commencer. Mais, je me dois de sortir de ce champ de particules pour prononcer un autre mot, qui est « FINANCEMENTS ». 2006 a été une année de transition, d'une part par la mise en application des nouvelles lois, qui a entraîné des diminutions de subventions et des retards dans leur versement et d'autre part par le lancement d'un plus grand nombre de manifestations.

Nous avons été amenés à prendre des risques financiers, mais grâce au soutien de bienveillants mécènes, nous avons reçu des aides exceptionnelles nous permettant de vous présenter un budget équilibré. 2007 devrait consolider nos espoirs ; toutefois HUMANIS sait qu'il devra faire face à un autre défi majeur et s'y adapter une fois encore : c'est celui de son changement de domiciliation, lié à la nécessité de disposer d'autres locaux pour remplacer les actuels, mis à sa disposition par la SNCF, il y a 10 ans passés.

Guy LOUYOT
Président

Plan du rapport d'activité

Assemblée Générale du 12 mai 2007

I) Adaptation du chantier d'insertion 5

A) renforcement des pôles de production5

1) Modifications législatives importantes dans les dispositifs d'insertion5

2) Ouverture du Magasin6

3) Rationalisation du « process » des pôles logistique et informatique6

B) l'accompagnement socioprofessionnel et l'encadrement technique7

1) Typologie du public7

2) Résultats de l'exercice 20068

3) Modalités d'accompagnement et d'encadrement9

4) Plus-value apportée par l'utilisation du logiciel AGePI14

5) Pérennisation de la médiathèque14

II) L'animation du réseau et la plate-forme de services15

A) Le renforcement du réseau régional15

1) Animation du réseau associatif15

2) Services aux associations17

3) Outils méthodologiques et pratiques19

B) Forum Humani-Terre 2006 (14 et 15 octobre 2006 à Mulhouse)20

1) Trois débats20

2) Trois expositions permanentes21

3) Les animations21

4) Eléments liés à la satisfaction des associations et du public21

III) Activités du pôle développement22

A) Le renforcement des activités existantes22

1) Ateliers d'Insertion : Approvisionnement en matériel de qualité22

2) Donateurs : Mise en place d'une gestion spécifique et fidélisation23

B) Le développement d'activités nouvelles24

1) National : Renforcement de la visibilité d'Humanis24

2) Européen : Mise en œuvre d'animations.....26

<u>C) De nouveaux partenaires financiers et opérationnels</u>	28
1) Financier : Obtention de nouveaux financements publics et privés	28
2) Opérationnel : Montage de partenariats avec le secteur privé et les universités	31
<u>IV) La professionnalisation de la cellule d'urgence</u>	32
<u>A) Mobilisation cachemire</u>	32
1) Mission d'évaluation	32
2) Envoi d'un deuxième conteneur	33
3) Achat et distribution de matériel sur le terrain via l'association alsacienne Roots	33
<u>B) Mobilisation Indonésie</u>	34
1) Historique	34
2) Mission d'évaluation	34
3) Déblocage d'un fonds d'urgence	35
4) Préparation pour l'envoi d'un conteneur de matériel médical	35
<u>C) Mobilisation Liban</u>	35
1) Historique	35
2) Création du « Collectif Solidarité Liban »	35
3) Mission d'évaluation bénévole	36
4) Déblocage d'un fonds d'urgence	36
5) Préparatifs de l'organisation d'une soirée de solidarité	36

RAPPORT D'ACTIVITE 2006

Assemblée Générale du 12 mai 2007

L'exercice 2006 a sans aucun doute été le cap le plus important que l'association ait eu à assurer depuis sa création en 1996. Au-delà du fait que nous ayons franchi notre première décennie d'existence et d'activités, les enjeux en matière d'adaptation et de développement ont été plus sensibles que jamais.

Ainsi, il nous a fallu relever des défis importants qui comportaient pour la majeure partie d'entre eux un caractère vital.

Nous devons notamment porter la dimension de notre réseau à une échelle nationale, sans diminuer pour autant notre engagement dans l'accompagnement des associations de la région, en particulier pour celles du Haut-Rhin.

De même, la contrainte d'adaptation aux nouveaux dispositifs législatifs induisait forcément des solutions qui devaient nous conduire à une augmentation de nos ressources propres, sans pour autant nous éloigner de nos fondamentaux en matière de préservation de notre politique de services au bénéfice des associations du réseau.

L'exercice passé a donc encore une fois et plus que jamais été placé sous le signe d'un engagement volontariste des bénévoles et des salariés de l'association. Nous avons chacun été amenés à repousser nos limites afin d'être à même d'assumer les nouveaux enjeux institutionnels et économiques, tout en nous attachant à la réalisation des priorités qui avaient été définies à l'occasion de la précédente Assemblée Générale du 3 juin 2006.

Ces différents axes sont :

- **L'adaptation du chantier d'insertion**, dans lequel s'imposait une réforme de fond pour permettre l'augmentation des ressources propres par la mise en place d'activités économiques nouvelles, permettant à l'association d'atteindre l'équilibre financier.
- **Le développement de l'animation du réseau régional**, en particulier pour apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des associations, et par un engagement appuyé sur le territoire haut-rhinois.
- **La consolidation du pôle développement**, sur lequel nous avons un enjeu majeur de pérennisation des activités et du poste permanent, dans une dynamique d'ouverture du collectif au niveau national et européen.
- **La professionnalisation de la cellule d'urgence**, à laquelle nous avons décidé de donner une plus grande autonomie de mobilisation à l'occasion de la précédente assemblée générale.

I) Adaptation du chantier d'insertion

A) renforcement des pôles de production

1) Modifications législatives importantes dans les dispositifs d'insertion

L'activité 2006 a avant tout été celle de l'application du plan de cohésion sociale (plan BORLOO) et en particulier de ses importantes conséquences sur le fonctionnement de notre chantier d'insertion.

Ainsi, nous avons eu à faire face à :

- La disparition des anciens dispositifs C.E.S (Contrat Emploi Solidarité) ou du C.E.C. (Contrat Emploi Consolidé) et leur remplacement par le C.A.E. (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) et le C.A. (Contrat d'Avenir).
- La diminution du taux de prise en charge des salaires des salariés en insertion.
- L'obligation de placement en C.D.I. ou C.D.D à hauteur de 20% des sorties.

Face à ces modifications profondes et au surcoût engendré pour l'association, les administrateurs se sont réunis à plusieurs reprises afin de délibérer sur notre capacité à absorber ce surcoût ainsi que les modalités et orientations à mettre en œuvre pour arriver à préserver l'activité. Ainsi, ce sont des décisions sensibles et parfois même douloureuses qui ont du être actées.

De ce fait, nous avons été dans l'obligation d'envisager des reclassements au niveau de l'encadrement technique, dans la mesure où nous étions de surcroît, en situation de surencadrement, pointé à maintes reprises par les financeurs publics de l'association.

S'est ajouté à ce problème, le fait que pour arriver à l'équilibre financier, nous avons dès le début de l'exercice, été contraint de réduire le nombre de nos salariés en insertion.

Ces deux phénomènes combinés nous ont placés dans l'obligation de porter le nombre d'encadrants présents sur le pôle informatique, de deux à un.

Par ailleurs et dans la mesure où il paraissait de plus en plus évident que nous serions amenés à déménager dans un avenir de plus en plus proche, nous nous trouvions là aussi contraints à fermer le pôle bâtiment et donc à reclasser l'encadrant technique qui y était affecté.

En conséquence, ce sont deux encadrants, Messieurs Bischwiller et Helmlinger qui nous ont quittés en fin d'année, ceci dans le cadre d'une convention de reclassement.

Dans le même état d'esprit de sauvegarde de l'activité, nous avons et serons amenés à :

- Informer l'ensemble du réseau sur ces réalités et les choix qui sont faits pour être en mesure d'assumer ce cap important.
- Revaloriser le prix des services et de la cotisation ; cela fait effectivement plusieurs années que le coût des services n'a pas été revalorisé.
- Augmenter de façon substantielle le taux des ressources propres pour les exercices à venir.
- Confirmer l'orientation choisie au dernier trimestre 2005 sur le développement de notre politique de vente de matériel informatique au grand public.

2) Ouverture du Magasin

Il est clair que la décision de l'ouverture d'un magasin n'a pas été prise du jour au lendemain et les difficultés auxquelles nous avons eu à faire face n'ont pas été uniquement techniques.

Au fur et à mesure que nos salariés en insertion quittaient leurs fonctions et que leurs postes étaient remplacés par les nouveaux dispositifs, force était de constater la véracité de la mise en garde effectuée par les différents financeurs, il y a plus de 18 mois de cela, sur les baisses prévisionnelles de financement public et la nécessité d'augmentation des ressources propres.

En effet, assez rapidement au cours l'exercice 2005, le conseil d'administration avait décidé de la création d'une commission «informatique», dont l'objectif principal a consisté en la réflexion autour des possibilités de pérennisation et de développement de ce pôle d'activité.

Cette commission a été composée aussi bien d'administrateurs, de bénévoles que de salariés et a travaillé de façon régulière (une à deux réunions par mois) à partir de la fin du deuxième trimestre de 2005.

Les préconisations effectuées par les membres de la commission consistaient à tout mettre en œuvre pour d'une part, diversifier les sources d'approvisionnement en matériel de qualité, et d'autre part, ouvrir les circuits d'écoulement à des demandes plus « solvables » que les seules associations humanitaires.

Il paraissait effectivement tout naturel que l'augmentation des ressources provenant de cette activité ne pourrait être réalisée qu'à condition que nous soyons en capacité d'offrir une prestation de qualité, ceci à un prix qui serait suffisamment bas par rapport aux tarifs du neuf.

Le bureau et le conseil d'administration de l'association ont dans un deuxième temps procédé à des délibérations avant de valider la majorité des préconisations de la commission.

Ainsi, il a été décidé de renforcer de façon considérable notre lobbying auprès des entreprises de la région, ce qui a permis de faire évoluer la qualité du matériel récupéré. Par ailleurs, la commission s'est penchée sur l'ensemble des questions éthiques, techniques, juridiques et commerciales qui accompagneraient l'ouverture d'un magasin, et plus particulièrement la vente des ordinateurs aux particuliers.

Il paraissait donc évident que pour la réussite des objectifs précités, l'association devait s'engager dans différent segments de façon volontariste, ceci pour être à même de respecter le calendrier qui prévoyait l'ouverture de ce magasin au cours du premier trimestre 2006.

3) Rationalisation du « process » des pôles logistique et informatique

L'exercice 2006 aura aussi été l'occasion d'une refonte de nos circuits d'organisation interne et externe. Ainsi, nous avons travaillé :

Au développement des circuits d'approvisionnement :

- Elaboration d'un outil de communication en destination de donateurs potentiels.
- Création d'une base de données avec les coordonnées d'un maximum d'entreprises susceptibles de nous céder leur matériel informatique.
- Circularisation et relances téléphoniques auprès de ces entreprises
- Redéfinition des protocoles de fonctionnement interne pour :
 - ✓ La réception et la consignation des appels provenant de donateurs.

- ✓ Le rappel des donateurs et l'organisation des collectes.
- ✓ La mise en place d'un processus de traçabilité.
- ✓ La refonte du process de démantèlement et de réhabilitation.
- ✓ L'analyse des flux entre les sections stockage, atelier et magasin.

Au développement des circuits d'écoulement :

- Elaboration d'un outil de communication destiné aux clients potentiels.
- Réflexions et élaboration d'une politique commerciale et tarifaire.
- Repérage des lieux stratégiques au sein desquels nous pourrions toucher des clients.
- Mise en place d'un plan média, de façon à diffuser l'information dans un réseau qui soit le plus large possible.
- Redéfinition des protocoles de fonctionnement interne pour :
 - ✓ L'accueil téléphonique et physique les clients.
 - ✓ Définition des modalités de démonstration du matériel.
 - ✓ Mise en place d'une procédure de facturation spécifique et analytique.
 - ✓ Élaboration de la charte tarifaire et de services après-vente.
 - ✓ Réalisation des contenus pédagogiques des sessions d'initiation.

B) l'accompagnement socioprofessionnel et l'encadrement technique

L'exercice écoulé a été celui de la rationalisation de l'équipe chargée de l'accompagnement socioprofessionnel. Nous avons décidé de distinguer de façon encore plus précise la dimension sociale de la dimension professionnelle par l'affectation de ces fonctions à deux personnes différentes.

L'association dispose désormais d'une accompagnatrice sociale dont la mission consiste à se focaliser sur les problématiques périphériques, ainsi que sur les différents freins « sociaux » empêchant l'accès de nos salariés à l'emploi classique.

De son côté, l'accompagnatrice professionnelle a concentré son travail sur les éléments liés à la maîtrise du français et des savoirs de base, à l'évaluation et à l'inscription dans un parcours d'acquisition de gestes et/ou de compétences professionnelles par le biais d'une formation, au contact avec les entreprises susceptibles d'apporter une perspective d'immersion ou d'emploi aux salariés en insertion.

1) Typologie du public

a) Statuts administratifs

- 39 bénéficiaires du RMI
- 12 travailleurs handicapés
- 29 chômeurs de moins d'1 an
- 15 chômeurs de 1 à 2 ans
- 3 chômeurs de 2 à 3 ans
- 3 personnes non inscrites à l'ANPE
- 24 personnes soutiens de famille
- 2 personnes de + de 50 ans
- 6 personnes avec des problèmes liés à la nationalité

b) Les problématiques sociales et professionnelles

- 29 personnes présentant des troubles du comportement et psychologiques
- 25 personnes présentant des difficultés d'employabilité (manque de qualifications...)
- 14 personnes manquant de motivation
- 12 personnes ayant des difficultés de langue et compréhension
- 8 sortant de prison
- 7 personnes sans ressources

c) Autres chiffres révélateurs

- Plus de 200 candidatures effectuées à Humanis avec des solutions d'orientation
- Accueil de 8 stagiaires (principalement envoyés par des IM Pro)
- 16 personnes ont participé aux formations FLE / ASB
- 7 personnes ont effectué les formations qualifiantes
- 3 personnes qui ont obtenu le permis Cariste

2) Résultats de l'exercice 2006

Au 31 décembre 2006, la situation des 60 personnes qui ont été accueillies au cours de l'exercice était la suivante:

- 28 personnes étaient toujours en poste à Humanis.
- 15 personnes avaient quitté la structure dans le cadre d'une sortie professionnelle dont :
 - ✓ 2 positionnée sur un C.D.I.
 - ✓ 7 sur un C.D.D.
 - ✓ 6 ont accédé à une formation qualifiante longue .
- En ce qui concerne les 17 personnes ayant quitté la structure sans une sortie professionnelle:
 - ✓ 1 personne a été réincarcérée.
 - ✓ 4 personnes ont abandonné leur poste au terme du 1er contrat de 6 mois.
 - ✓ 12 personnes sont restées en poste plus de 6 mois, mais sans validation de parcours, dont :
 - ❖ 3 personnes ayant de lourds problèmes de santé et n'acceptant pas de démarches de soins.
 - ❖ 2 personnes ayant de lourds problèmes de santé et ayant accepté les démarches de soins.
 - ❖ 2 personnes ayant souhaité changer de région.
 - ❖ 5 personnes en recherche d'emploi.

3) Modalités d'accompagnement et d'encadrement

Le choix qui a été fait de séparer l'accompagnement social du professionnel a eu des conséquences très positives. Outre le fait que chacune des accompagnatrices travaille désormais dans un cadre dont les limites sont plus spécifiques, cette distinction nous a clairement permis d'atteindre une plus grande efficacité.

Ainsi, il est désormais devenu impossible pour certains salariés d'utiliser de la « fibre affective » pour justifier certaines carences en matière d'engagement dans un processus professionnel.

L'accompagnatrice sociale peut ainsi continuer à travailler dans une démarche d'écoute et de règlement des problématiques purement sociales, là où l'accompagnatrice professionnelle fera preuve avant tout de rigueur et d'exigence dans les différentes étapes qui doivent conduire le salarié vers un emploi dans le secteur marchand.

Les Cours de FLE (Français Langue Etrangère) et d'ASB (Acquisition des Savoirs de Base) ont été intensifiés et ont eu des retombées positives et surtout plus visibles qu'auparavant. Deux personnes d'origine étrangère ont, grâce à la participation à ces modules, réussi à se mettre à niveau, et à être en mesure de suivre la formation en informatique de l'AFPA (niveau IV) jusqu'à son terme, réussissant à passer avec succès l'épreuve du CCP. De même, il y a une nette amélioration dans le niveau des salariés, qui s'engagent dans l'obtention des permis CACES.

Nous constatons que les permis CACES permettent à nouveau des débouchés vers l'emploi, puisque au cours de l'exercice passé, trois salariés ont pu, grâce à l'obtention de ce permis, trouver un emploi (1 CDI et 2 CDD de plus de 6 mois) dans le secteur marchand.

La formation AFPA dynamise toujours autant les salariés qui s'y engagent. Au-delà de ceux qui réussissent à aller jusqu'au bout du cursus et qui obtiennent le diplôme (niveau IV), force est de constater que même pour ceux qui ne réussissent pas l'épreuve, le caractère fortement technique et pratique de cette formation, apporte une reprise de confiance en soi ainsi qu'une formalisation des gestes professionnels accomplis au quotidien au sein de l'atelier informatique dans la revalorisation du matériel.

Un des points qui nous pose un problème important dans le placement des personnes au terme de leur parcours socioprofessionnel est celui des bas salaires. En effet, le faible différentiel entre le salaire proposé par les employeurs du secteur marchand et le pouvoir d'achat des bénéficiaires pendant leur parcours d'insertion constitue un frein de plus en plus important dans l'acceptation des postes que nous trouvons pour ces derniers. Ainsi, au cours de l'exercice passé, trois personnes ont refusé des contrats en CDI.

Nous constatons aussi une augmentation significative de personnes qui souhaitent privilégier des contrats en intérim plutôt que les contrats « classiques », que ce soit en CDD ou en CDI, toujours à cause des questions de rémunération.

Pour une frange de nos salariés, nous sommes forcés d'admettre que le parcours d'insertion de deux ans reste insuffisant. Les solutions de sortie restent inadaptées pour une bonne partie de ces bénéficiaires, dans la mesure où les emplois non qualifiés continuent d'être très rares même dans des secteurs en tension comme le bâtiment. A cela, il faut malheureusement ajouter les personnes qui en tout état de cause, ne sont là, au sein du chantier, que par « calcul » administratif, attendant purement et simplement la fin de leur contrat pour pouvoir bénéficier des ASSEDIC.

a) A l'entrée et durant la période d'essai

La qualité du recrutement reste centrale et dépend de la motivation et des réelles aspirations du bénéficiaire, ainsi que de sa capacité et de sa volonté à assumer les tâches inhérentes au poste qu'il serait amené à assumer

Nous avons de ce fait continué à renforcer nos partenariats privilégiés avec les multiples structures d'accueil, d'évaluation et d'orientation.

Le bon recrutement réside essentiellement dans le fait qu'au-delà de la nécessité d'occuper un emploi pour des besoins « alimentaires », le postulant manifeste une réelle volonté de « s'en sortir ».

L'objectif central consiste donc à diminuer les nombreux abandons auxquels nous avons à faire face durant les premiers mois du contrat d'insertion.

Phase de repérage : malheureusement, nous constatons toujours que de plus en plus de structures se trouvant en amont du chantier d'insertion ont tendance à nous aiguiller de façon systématique et pressante des candidats, dans la mesure où elles sont, elles aussi, de plus en plus soumises à des obligations de résultats.

Même si de notre côté, nous souhaitons être le moins restrictif possible, les multiples obligations qui s'imposent à nous du fait de l'application du nouveau cadre législatif, nous poussent tout de même à redoubler de vigilance dans cette phase.

En effet, l'expérience passée montre que de plus en plus de personnes s'attachent à ce que la période d'essai ne soit pas validée, créant ainsi une situation où ils peuvent, face aux services qui les ont fortement contraints à postuler pour un emploi d'insertion, tenter de faire porter la responsabilité de l'échec au chantier d'insertion.

De plus, le parcours professionnel que nous proposons au sein de l'atelier informatique nous conduit à poser certains critères d'accès plus restrictifs, dans la mesure où un parcours qualifiant est systématiquement mis en place parallèlement au contrat d'insertion (formation de technicien de maintenance informatique de niveau Bac assurée en interne par l'AFPA).

En effet, cette formation nécessite un minimum de bagage pour permettre au salarié de suivre ladite formation, l'objectif étant aussi d'éviter que certains se trouvent à nouveau confrontés à une situation d'échec ou d'isolement par rapport à la majorité des membres de l'équipe qui, eux, auraient le niveau pour assumer la formation.

Phase d'entretien et d'évaluation : dans le cadre des entretiens individuels, le travail de l'accompagnatrice consiste à identifier si le parcours d'insertion est adapté aux possibilités que nous pouvons offrir en interne avec les postes existants, ainsi qu'aux aspirations des postulants.

Pour cela, l'accompagnatrice aborde avec chaque candidat les différents éléments (parcours antérieur, intérêt pour le travail proposé à Humanis, motivation à s'inscrire dans un processus socioprofessionnel, ainsi que d'évaluation des problématiques périphériques à l'emploi...) qui permettront à l'issue de l'entretien, de valider ou non la candidature.

Dans l'affirmative, un deuxième entretien est organisé, cette fois avec l'encadrant technique, qui lui aussi, va procéder à la validation de la candidature, mais en ne prenant en compte que les facteurs liés au technique et au professionnel.

Ainsi, l'encadrement technique mesure les capacités techniques et professionnelles du bénéficiaire, ainsi que ses aspirations à suivre un parcours qualifiant.

Il s'agit donc pour l'équipe socioprofessionnelle, de préparer la phase suivante en créant une adéquation entre les aspirations du salarié et les besoins de la structure, ce qui permettra par ailleurs de positionner le candidat sur la bonne équipe.

Phase d'intégration : Ce travail s'effectue encore une fois par une collaboration étroite entre l'accompagnatrice sociale et les référents techniques. Il s'agit de placer le bénéficiaire dans l'équipe qui sera le plus en adéquation (qu'il s'agisse de l'environnement humain ou technique) avec son profil et les demandes qu'il a formulées dans les phases précédentes.

Cette phase se déroule durant le premier mois suivant le recrutement (dans le cadre de la période d'essai) et permet d'évaluer trois éléments qui seront déterminants dans les options à retenir pour le parcours du bénéficiaire, que sont :

- Les efforts que fait le salarié pour s'intégrer à une équipe, ainsi que les phénomènes de dépendances (alcool, drogues, médicaments...) qui pourraient sur le plan de la sécurité, constituer un danger pour lui-même et ses collègues.
- Les conséquences du choix d'affectation dans l'une des équipes existantes en matière de motivation et d'adéquation avec la maîtrise des gestes professionnels nécessaires à l'accomplissement des tâches à effectuer au quotidien. Dans les cas où un manque d'intérêt important est constaté, la proposition lui est faite de changer d'équipe, ce qui dans certains cas a des conséquences positives sur l'intégration.
- La sensibilisation aux actions de formation interne, ainsi que le respect du règlement intérieur et des consignes de sécurité et d'hygiène.

Nous accordons une attention particulière à l'analyse de ces éléments (sans faire preuve d'intransigeance), dans la mesure où il est avéré qu'une personne peut à travers son comportement, entraîner ses collègues (en particulier les plus fragiles), dans une spirale démotivante et négative, voire dangereuse.

b) Accompagnement durant le contrat

Cette étape constitue sans conteste la partie la plus déterminante dans le parcours d'insertion.

C'est pourquoi l'ensemble de l'équipe chargée de l'accompagnement social, professionnel et de l'encadrement technique fait preuve d'une vigilance extrême pour le bon déroulement et à la bonne mise en œuvre des différentes phases du parcours.

Ainsi, cette vigilance permanente, combinée à la mise en œuvre d'outils pédagogiques et méthodologiques adaptés constitue la base de la politique d'insertion de l'association.

Mise en place ou consolidation de liens : Dans un premier temps, le travail consiste à reconstituer le parcours social et professionnel du salarié.

Pour cela, l'accompagnatrice est amenée à recueillir des informations auprès des différents opérateurs sociaux externes qui ont à un moment ou à un autre, été amenés à intervenir dans le parcours du bénéficiaire.

De la même manière, il est primordial de tisser des liens avec l'assistante sociale du secteur géographique dont dépend le salarié, ainsi qu'avec la dernière structure dans laquelle il a eu une activité.

Par ailleurs, il s'agit aussi de régler dans les plus brefs délais les problèmes liés à la mobilité qui pourraient constituer un frein à une présence régulière du salarié sur son poste de travail.

Cette phase est particulièrement sensible, dans la mesure où l'équipe chargée de l'accompagnement rassemble une multitude d'éléments qui lui permettront de comprendre le passé social et professionnel de l'intéressé, ce qui donne la possibilité d'appréhender avec justesse la hiérarchisation des différentes phases de l'intervention.

Travail de prévention : il s'agit de tout mettre en œuvre pour éviter qu'un événement inattendu constitue un risque de rupture de parcours.

Ainsi, la prise en considération d'éléments sensibles pouvant constituer des facteurs déstabilisants (relations avec les administrations, le lieu d'hébergement, la famille...), permet bien souvent d'éviter les situations de crise.

En ce qui concerne les personnes qui présentent des problèmes de dépendance, nous avons renforcé les entretiens individuels et collectifs avec l'association Humani-psy qui est composée de psychothérapeutes.

Ce dernier point fait l'objet d'une attention particulière lors des interventions qu'effectue aussi l'association rési à l'occasion des réunions d'informations collectives qui se déroulent une fois par mois dans nos locaux, réunions qui sont généralement consacrées au traitement des problèmes liés à l'hygiène, la sécurité, l'alimentation et la santé.

Durant cette phase, nous sommes régulièrement conduits à contacter les différents foyers d'hébergement pour traiter les problèmes liés au logement, notamment en ce qui concerne le travail administratif à effectuer préalablement à l'accès, les négociations lors de retards de paiement, ainsi qu'à la médiation nécessaire pour éviter une expulsion.

Concernant les salariés surendettés, des mises en relation sont effectuées avec l'association SOS famille Emmaüs (d'autant que nous accueillons leur permanence dans nos locaux). L'objectif consiste à tout faire pour éviter que le salarié ne se trouve dans des situations ingérables du fait qu'il n'a pas entrepris les démarches nécessaires dans les délais imposés.

L'accompagnement professionnel : ne débute réellement qu'à partir du moment où l'accompagnatrice sociale estime que le salarié est prêt pour le démarrage de la construction de son projet professionnel.

Le premier travail consiste en la lecture du CV avec le salarié, de manière à dégager les compétences pouvant constituer le point de départ d'un travail d'acquisition de savoirs - faire de ou de consolidation des acquis.

Ainsi, le travail sur l'actualisation et la formalisation du CV constitue une première étape importante dans l'évaluation et la dynamisation du salarié

En parallèle, un diagnostic sur le niveau de maîtrise de la langue française est systématiquement établi pour chacun des salariés (positionnement Escal), de manière à mettre en place une réponse adaptée et graduée selon les difficultés rencontrées.

Ainsi, nous avons choisi la logique de la mutualisation de nos besoins avec ceux de l'association CARIJOU autour d'une formation de « ré-acquisition des savoirs de base et de français langue étrangère ».

Par ailleurs, les salariés de l'équipe informatique ont suivi la formation qualifiante de Technicien en Maintenance Informatique (de niveau IV) dispensée par l'AFPA dans nos locaux à raison d'une journée par semaine.

Dans un registre un peu différent, l'accompagnatrice professionnelle s'attache aussi à la mise en place d'EMT (Evaluation en Milieu de Travail), ainsi qu'à l'accompagnement du bénéficiaire dans l'apprentissage ou la consolidation de sa méthode de recherche d'emploi (Affichage quotidien des offres d'emploi, consultation des offres sur Internet, candidatures spontanées).

De la même manière, elle organise des séances de mise en situation pour la préparation des rendez-vous de recrutement à des stages ou pour des postes en CDD ou CDI.

Enfin, elle cherche à renforcer ses liens avec le monde de l'entreprise par la constitution d'une base de données des structures les plus susceptibles d'accueillir nos salariés à l'issue de leur parcours.

Préparation à la sortie : Une attention toute particulière est accordée à cette phase, dans la mesure où elle constitue l'aboutissement du travail qui a été effectué tout au long du parcours.

Pour les salariés qui émettent le souhait et qui ont les capacités d'assumer un travail à temps plein, l'accompagnatrice professionnelle entreprend avec le bénéficiaire, des démarches de recherche d'emploi sur la base des offres de l'ANPE, ainsi que des contacts directs avec les entreprises de travail temporaire, ou d'autres structures d'insertion comme les entreprises d'insertion ou les Associations Intermédiaires.

Cette pratique donne parfois la possibilité de mettre en place des périodes "d'immersion" ce qui permet d'observer les réactions du salarié dans le cadre d'un travail à temps plein, et ceci dans une structure où les règles en matière de hiérarchie et de rythmes de production sont plus soutenues.

En ce qui concerne les personnes qui expriment le souhait de s'engager dans un parcours de formation longue, nous travaillons en priorité avec nos partenaires structurels comme l'AFPA, GRETA, Réforme, GIPP..., afin d'engager le salarié dans les tests qui permettront d'évaluer si son niveau de connaissances correspond aux pré requis pour l'entrée dans la formation choisie.

Perspectives pour l'exercice 2007

- Au regard du constat précité, nous envisageons le maintien et le renforcement de la formation FLE / ASB, ainsi que le CACES, ceci à une échelle plus importante.
- Nous envisageons aussi de nous engager dans des formations liées au domaine de la Sécurité, d'autant qu'un récent partenariat nous laisse envisager la possibilité d'y placer un ou plusieurs salariés.
- Nous avons commencé la constitution d'une base de données d'adresses de professionnels de secteurs en tension comme le Bâtiment, la restauration, le gardiennage... Ainsi, nous espérons qu'à moyen ou long terme, le fait d'entretenir des relations de proximité et de confiance avec ses entrepreneurs, nous permettra d'être à même d'y placer nos salariés les plus motivés.
- Nous souhaitons aussi nous engager dans une meilleure mise en valeur des compétences de certains de nos salariés, afin de contourner le manque de qualifications professionnelles de ceux qui, tout en étant de bons manuels, manquent dans leur CV de diplômes ou de références convaincantes.
- Un des points sur lesquels nous allons aussi focaliser notre attention est celui de la consultation des offres ANPE (qu'il s'agisse des offres papier que notre accompagnatrice professionnelle photocopie et affiche chaque jour sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet, ou bien des offres consultables par Internet sur les ordinateurs de la médiathèque). Ainsi, nous envisageons une procédure plus systématique et surtout bien plus incitative de la part de l'accompagnatrice professionnelle.
- Sur le pôle logistique, nous avons démarré l'informatisation des stocks et des flux, ce qui permettra l'utilisation quotidienne de méthodes de travail plus en phase avec les réalités de fonctionnement du secteur marchand. En pratique et si cela s'avère nécessaire, nous chercherons aussi à mettre en place une formation spécifique qui permettra là aussi, la validation des gestes professionnels que nos salariés effectuent au quotidien.

4) Plus-value apportée par l'utilisation du logiciel AGePI

Il y a maintenant trois ans que nous avons fait le constat de la nécessité de mettre en place des outils facilitant la gestion et le fonctionnement quotidien, en particulier pour une meilleure maîtrise du parcours de chacun des salariés en insertion.

La remise à plat de l'ensemble des procédures liées au parcours social, professionnel et administratif des salariés en insertion a permis dans un premier temps et avec l'engagement volontariste de la DDTEFP du Bas-Rhin, d'élaborer un outil spécialement conçu pour les chantiers d'insertion.

Cet outil permet d'automatiser une bonne partie des tâches répétitives, permettant ainsi aux permanents qui sont en charge de l'accompagnement des salariés en insertion de passer un minimum de temps dans les multiples démarches administratives légales.

Cette maîtrise est indispensable dans la construction d'un parcours cohérent et pour le rendu administratif et technique auprès des différents partenaires de la structure.

Grâce à ces fiches informatisées, l'accompagnateur dispose d'une vue d'ensemble sur les actions qu'il engage au bénéfice de la personne inscrite dans un parcours d'insertion.

Ainsi, cet outil a permis d'importantes évolutions sur les pratiques suivantes :

- Gestion des parcours de façon individualisée et à l'aide de fiches actions
- Définition et paramétrage en amont des activités, incluant la définition des profils de postes
- Bases de données des organismes et référents, des problématiques et des critères d'évaluation
- Obtention d'un résumé de toutes les actions qui ont été entreprises pour le bénéficiaire (problématiques de logement, de santé, de formation, juridique...)
- Alerte sur les actions en cours
- Générateur de statistiques et d'états internes
- Liens directs avec les différents référents, ainsi qu'avec les administrations partenaires
- Edition et impression de formulaires et de contrats de travail
- Agenda

Dans un deuxième temps et au cours de l'exercice 2005, nous avons grâce au financement du Fonds Social Européen, équipé de ce logiciel l'ensemble des chantiers d'insertion de la région Alsace.

Aujourd'hui, nous pouvons nous estimer pleinement satisfaits de l'utilisation de l'outil, dans la mesure où il a permis de faciliter le travail des opérateurs sociaux et professionnels, et aussi d'établir plus aisément les bilans annuels qui sont à transmettre aux financeurs.

5) Pérennisation de la médiathèque

Plus de 40 structures ont été adhérentes à la médiathèque en 2006. Le nombre de cartes de membre dite « individuelle » s'élève à plus de 400.

Deux contrats d'insertion pour des agents d'accueil en médiathèque ont été créés, ceci afin d'améliorer la qualité de la gestion et de l'accueil du public. De même, une étudiante bibliothécaire en stage pratique a été accueillie de juin à septembre 2006.

La médiathèque est aussi le lieu des formations « acquisition des savoirs de base » et « français langue étrangère » qui cette année, ont débuté en janvier 2006 et sont assurées

par l'organisme « retravailler 67 ». Ces formations ont été mutualisées entre les salariés d'Humanis et de Carijou.

Un espace d'information sur la solidarité internationale, destiné aux associations et au grand public a été mis en place.

Par ailleurs et dans le cadre de l'opération « Lire en fête » organisée par l'association Tôt ou t'Art en partenariat avec la médiathèque Humanis, l'opération « Mots Mêlés » a rassemblé usagers ou bénéficiaires de structures d'insertion.

Cette action s'intégrait dans le projet global « Livres Ouverts » dont l'objectif est de permettre l'accès aux livres et à la lecture à un public qui habituellement, en est éloigné. Au total, c'est plus de 1000 livres qui ont été distribués à cette occasion : romans, livres pour les jeunes lecteurs, manuels d'enseignement, guides pratiques...

II) L'animation du réseau et la plate-forme de services

A) Le renforcement du réseau régional

La volonté du collectif, exprimée lors des assemblées générales de 2005 et de 2006, a été de répondre à la forte demande des associations haut-rhinoises de développer une animation dans le Sud de la Région.

Le renforcement de cette animation s'est traduit par la tenue de nombreuses rencontres à Mulhouse et à Colmar : qu'il s'agisse des réunions destinées à mieux cerner les attentes des associations, l'aide au montage de projets, moments d'échanges avec les divers acteurs haut-rhinois de la solidarité.

Evidemment, l'organisation du 6e forum Humani-Terre des 14 et 15 octobre 2006 à Mulhouse a été un axe central dans le travail collectif réalisé avec les associations du réseau, en particulier celle du haut-Rhin.

De même pour manifester notre volonté d'une plus grande participation du collectif aux événements de la vie associative haut-rhinoise, nous avons participé au Festival d'Ailleurs d'Ici à Colmar.

1) Animation du réseau associatif

a) Renforcement du réseau dans le Haut-Rhin

Tout au long de l'exercice 2006, des réunions ont rassemblé à Colmar et à Mulhouse une quinzaine d'associations haut-rhinoises, l'objectif étant de mieux cerner leurs souhaits en termes d'animation et de services.

Ce qui ressort de leurs attentes et leurs souhaits:

- Organisation de groupes de paroles pour les personnes de retour du terrain.
- Renforcement de la communication et, en plus du journal, envoi par courriel une fois par mois d'un calendrier des manifestations organisées par les associations.
- Création d'un réseau autour de réunions thématiques.
- Achat en commun de matériel : idée d'une « Banque » de matériel pour les associations, dont la liste serait disponible sur le site internet d'Humanis (accès réservé aux membres).

b) Nouveaux adhérents en 2006

11 nouvelles associations ont rejoint le collectif au cours de l'exercice passé, ce qui porte le nombre total des membres à 74 et des sympathisants à 30. En conséquence, cela fait un total de 104 associations membres et sympathisantes.

7 nouveaux membres dans le Haut-Rhin:

- E-changeons le Monde
- SOS Paludisme
- Keta Keti Nepal
- Roots France
- Parcours
- SEMAAC
- Maison de la Citoyenneté Mondiale

4 nouveaux membres dans le Bas-Rhin:

- Baleki
- Endema
- Partage Alsace
- Fait Bien

c) Village du partage 2006

Pour sa 5ème participation à cette manifestation organisée par la ville de Strasbourg tout au long du mois de décembre, Humanis a pu occuper un chalet permanent sur la place Kléber, dans lequel se sont relayées 15 associations du collectif.

Un spectacle a pu être proposé grâce à la mobilisation de plusieurs associations, le samedi 16 décembre 2006 - De 17h à 18h:

- Danses traditionnelles Tamoules (Association **TAMOUL CHOLAI**)
- Musique et chants du Kurdistan (Association **LES AMIS DU PEUPLE KURDE**)
- Danses et percussions africaines (Association **AFRIQUE ETOILES**)
- Danses et chants de l'Inde du Sud (Association **VIDYALAYA**)

d) Nouveaux partenariats

Office des sports de la Ville de Strasbourg : convention de partenariat pour le prêt de plusieurs ordinateurs pendant 2 mois pour la gestion des inscriptions aux courses de Strasbourg.

Association Humeur Aqueuse : convention de partenariat pour le prêt de 10 machines à coudre, dans le cadre d'un projet « un tour du monde en 180 jours » dans le quartier du Neuhof.

Handicap International, antennes de Mulhouse et de Nancy : récupération des chaussures collectées lors des pyramides, tenue d'un stand Humanis à Mulhouse. Ces chaussures sont ensuite triées par les salariés du chantier d'insertion Humanis et mises à disposition des associations membres. Une partie des chaussures a également été utilisée pour la cellule d'urgence Humanis.

Festival d'Ailleurs d'ici à Colmar : Ce festival des rues, organisé par l'association colmarienne D'ailleurs d'ici, attire chaque année plus de 50 associations et plus de 5000 visiteurs. La participation d'Humanis (stand de présentation en plein air) a permis de se faire connaître du public colmarien et de nouer des contacts avec plusieurs associations haut-rhinoises.

Association Etudiants et développement : Participation à Eurizons 2006 (European Tour for Global Responsibility), traversée de l'Europe en auto-stop par un groupe de jeunes, ceci afin de promouvoir les objectifs du Millénaire. Humanis a tenu un stand dans le village des associations, lors de l'arrivée des auto-stoppeurs à Strasbourg, destination finale de leur voyage, les 7 et 8 septembre 2006.

Par ailleurs, le collectif a été amené à se présenter à la réunion du CCAS de la Ville de Strasbourg qui s'est tenue dans nos locaux en janvier 2006, et la Cellule d'urgence s'est rendue au Collège de la Souffelweyersheim le 16 mai 2006.

e) 10ème anniversaire (expo, soirée festive)

Les administrateurs de l'association avaient émis le souhait de réaliser une exposition rétrospective des 10 années d'activités d'Humanis, d'éditer un livret de présentation qui reprendrait la même trame que celle de l'exposition, et de monter un film qui serait présenté à la soirée du dixième anniversaire.

Nous avons sur ce dernier point eu la grande chance de pouvoir bénéficier du concours bénévole du réalisateur de documentaires, Monsieur Zouhair CHEBBALE. Ce dernier a fait un travail de longue haleine auprès des salariés permanents et d'insertion, tout en interrogeant et en filmant l'ensemble des membres du bureau, ce qui a donné naissance à un film d'une quinzaine de minutes, qui est d'une qualité remarquable.

Le concept retenu pour la soirée a été celui d'un apéritif autour de ladite exposition « rétrospective », suivi d'un dîner.

C'est donc un peu plus de 150 personnes qui se sont retrouvées au pavillon Joséphine (orangerie) pour un dîner qui leur était offert par le collectif et qui a été entièrement financé par une partie des bénéfices dégagés par les ventes du magasin informatique.

Nous avons décidé de confier la réalisation de l'apéritif et du dîner à des structures d'insertion, et ce sont les chantiers d'insertion Mosaïque et les 7 Pains qui ont été chargés de cette prestation.

Cette soirée fut un moment de retrouvailles et d'échange hors du commun pour chacun, qu'il s'agisse des membres fondateurs ou des administrateurs actuels, des salariés permanents ou d'insertion, des collectivités territoriales, des financeurs publics et privés...

2) Services aux associations

a) Aide au montage de projets

Au cours de l'exercice passé, quinze associations ont sollicité une aide pour le montage de leurs projets.

Qu'il s'agisse de recherche de financements, de mise en forme d'un dossier de demande de subvention ou encore de la préparation du budget, notre animatrice de réseau a été, comme à son habitude, au plus proche des associations membres et sympathisantes.

Les projets accompagnés concernaient les pays suivants : Afghanistan, Madagascar, Tchad, Togo, Congo Brazzaville, Congo RDC, Burkina Faso, Sénégal, Sri Lanka, Centre Afrique, Mauritanie.

b) Consultation 2006

Afin de mettre à jour les informations destinées à l'annuaire de la solidarité et de faire de point sur les attentes des associations vis-à-vis d'Humanis, une cinquième consultation a été réalisée en 2006.

Cette pratique nous permet d'affiner les points suivants :

- les réalités de fonctionnement des associations humanitaires régionales.
- Leurs réalisations au cours des années passées, avec une attention particulière apportée aux difficultés qu'elles rencontrent.
- Leurs projets futurs et les ressources propres escomptées pour leur réalisation.
- La clarification des attentes qu'elles peuvent avoir vis-à-vis du collectif.
- Les modes de partenariat et de financement qu'elles engagent, ainsi que leurs besoins en la matière.
- La politique qu'elles souhaitent voir adopter par le collectif en matière de cession de matériel ou de prestation de services.
- Leurs propositions pour le développement de la « cellule d'urgence ».
- Les compétences et outils qu'elles souhaiteraient voir développés par le collectif.
- L'évaluation des moyens humains, techniques et matériels dont elles disposent et qu'elles pourraient mettre à la disposition d'autres associations du réseau.

L'actualisation régulière de cette base d'information est indispensable si nous souhaitons continuer à avoir un positionnement pertinent quant aux attentes des associations membres du collectif.

c) Cotations

Nous avons au cours de l'exercice 2005, déjà constaté une baisse de l'activité logistique. Cette tendance s'est confirmée au cours de l'année 2006 et les conséquences sur le fonctionnement du collectif se sont fait sentir d'une part par une moins grande pression sur l'occupation des lots de stockage, et d'autre part par une baisse sensible sur les demandes de cotations.

Ce phénomène s'explique essentiellement par le fait que nous commençons à récolter les fruits du travail de longue haleine que nous avons réalisé ces dernières années sur la sensibilisation des responsables associatifs quant à une bonne évaluation de la rentabilité des opérations d'envoi de matériel.

Par ailleurs, la forte augmentation du prix de l'essence a eu des conséquences non négligeables sur les coûts pratiqués par les transporteurs internationaux.

Toutefois, nous avons quand même réalisé une dizaine de cotations et ceci vers les pays suivants : Bénin, Centre Afrique, Madagascar, Mali, Burkina Faso, Congo.

3) Outils méthodologiques et pratiques

a) Annuaire 2006

L'édition 2006 de l'Annuaire de la solidarité est sortie au moment du forum Humani-Terre.

Pour cette édition et grâce au généreux soutien de la caisse d'épargne, nous avons pu imprimer cet outil à 1000 exemplaires.

L'annuaire garde pour objectif principal de répondre aux besoins et aux attentes :

Du grand public : les bénévoles, volontaires ou donateurs qui cherchent des informations leur permettant de choisir l'association dans laquelle ils s'engageront.

Des associations du réseau : en particulier pour celles qui souhaitent faire appel aux compétences et aux savoirs-faire d'autres associations dans la construction de leurs projets sur le terrain.

Des professionnels : comme par exemple les acteurs politiques, économiques, institutionnels ou associatifs, qui souhaitent disposer d'une base de données précises leur permettant de repérer les spécificités des structures.

b) Bulletin d'information

En 2006, nous avons continué l'effort qui avait été commencé en 2005 pour une plus grande diffusion (qu'il s'agisse du nombre de tirages ou du territoire géographique sur lequel est distribué cet outil).

C'est aux moins six numéros qui sont maintenant édités chaque année.

Là aussi et grâce au partenariat avec la caisse d'épargne et la Banque de Projets, le journal continu d'être diffusé avec un rayonnement de plus en plus important sur le territoire alsacien

c) Site Internet

C'est au dernier trimestre de l'exercice 2006 que nous avons commencé en un laborieux travail de refonte complète du site Internet.

En effet, nous avons au cours des dernières années juxtaposées des strates de mises à jour qui, au fur et à mesure, pesaient lourdement pour l'administration et l'actualisation des informations.

Fort heureusement, nous avons été à même d'obtenir un financement spécifique pour la réactualisation de notre site Internet, avec même l'intégration d'une section de vente en ligne de matériels informatiques.

De même et dans le cadre du financement obtenu auprès de la fondation caisse d'épargne, nous avons été amenés à nous interroger sur la pertinence d'intégrer ou non le puissant moteur de recherche « HUMALOG », véritable passerelle entre les besoins des associations humanitaires et les capacités de production des structures d'insertion.

d) Guide logistique

Là aussi, grâce au financement de la fondation caisse d'épargne, nous avons eu la possibilité de commencer un travail de restructuration complète de cet outil.

Ainsi, il nous a semblé pertinent d'y ajouter des éléments pratiques et méthodologiques supplémentaires, notamment en matière de réglementations douanières de chaque pays.

Nous avons aussi commencé la réflexion autour du cadre graphique. En effet, jusqu'à maintenant l'outil était exclusivement destiné à un public de professionnels avertis et nous sommes toujours partis du principe qu'il n'y avait nullement besoin de donner plus d'importance aux côtés graphiques.

Or après réflexion et surtout dans la mesure où nous nous en (aurions) les moyens, il semble tout de même judicieux de travailler sur une charte graphique qui permettra d'une part de rendre la lecture plus agréable, mais aussi de rappeler et rendre plus cohérents les différents outils méthodologiques et pratiques édités par le collectif Humanis.

B) Forum Humani-Terre 2006 (14 et 15 octobre 2006 à Mulhouse)

Quelques éléments chiffrés :

- 6ème édition de ce Forum, la première à Mulhouse
- 42 stands dont 38 associations et 4 stands « Humanis »
- 18 associations haut-rhinoises
- 17 associations bas-rhinoises
- 3 associations nationales
- Plus de 750 visiteurs

1) Trois débats

a) Le bénévolat en Alsace (samedi 14 octobre à 14h)

L'Alsace est une région réputée pour l'engagement de ses habitants et le nombre important des associations et bénévoles qui s'y mobilisent.

Ce débat a été l'occasion de faire un point sur l'évolution de la place du bénévole dans les associations, en donnant un éclairage particulier sur les associations humanitaires.

Intervenants: Paul MUMBACH, Fédération Nationale du Bénévolat Associatif, Claude PERQUIN, Handicap International, Pierre-Roland SAINT DIZIER, l'Ami Hebdo.

b) Le tourisme solidaire (samedi 14 octobre à 16h30)

Un constat manifeste a été fait sur le fait qu'il y a maintenant depuis plusieurs années un nouveau type de tourisme qui se développe et qui est clairement positionné dans une alternative résolument solidaire du « tourisme classique » et qui somme toute constitue un moyen simple et efficace de s'engager « autrement ».

Intervenants: James MENTZER, E-changeons le Monde, Véronique WURTH, Alsace Makhana et Roger WINTERHALTER, Amitié Solidarité Gandiol.

c) Les métiers de l'humanitaire (dimanche 15 octobre à 14h)

L'humanitaire, la solidarité internationale et par extension l'économie sociale et solidaire sont des secteurs difficiles d'accès, mais qui attirent chaque année de plus en plus de jeunes vocations.

Le débat a été l'occasion de présenter en priorité les formations qui existent sur la région Alsace, et en deuxième lieu sur d'autres régions de France et d'Europe. Il a aussi été l'occasion d'attirer l'attention des postulants sur les réalités de terrain et l'engagement personnel que ces métiers impliquent.

Intervenants: Josiane STOESSEL, Université de Haute Alsace, Julie MARTINEAU et Fabienne LEFLOCH, Humanis.

2) Trois expositions permanentes

- Le droit des associations dans les pays européens (Centre International d'Initiation aux Droits de L'Homme – Sélestat)
- Humanis 1996-2006 : 10 ans de mobilisation – exposition rétrospective mise en place à l'occasion du 10ème anniversaire du collectif
- Paul KOHLER, association Parcours : exposition photographique sur le Bangladesh

3) Les animations

- Contes d'Afrique et d'ailleurs avec la conteuse Kady KAYA,
- Animations organisées tout au long du week-end par les associations pour les enfants à partir de 4 ans (peinture, jeux traditionnels...)
- Spectacles de danses et de musiques traditionnelles (Inde, Afrique, Sri Lanka).

4) Eléments liés à la satisfaction des associations et du public

- Un questionnaire a été distribué aux associations participantes et l'analyse des réponses fait ressortir les points suivants :
- Le forum a été l'occasion d'intéressants contacts, tant avec le public qu'avec d'autres associations.
- La qualité du public présent a compensé la fréquentation moyenne (environ 750 visiteurs) de la manifestation mais jugée tout de même satisfaisante pour une 1ère édition.
- Les associations ont également été satisfaites de l'organisation générale de la manifestation.
- Les horaires d'ouverture au public du prochain forum pourraient être modifiés : 12h-19h le samedi et 10h-19h le dimanche par exemple. Ceci permettrait aux associations de s'installer tranquillement le samedi matin.
- Cette année encore, l'espace animation enfants a connu un réel succès, principalement lors des contes.
- L'affichage effectué dans les collèges, lycées, universités, université populaire, commerces du centre ville de Mulhouse, groupes scouts, espaces culturels, centres sociaux culturels a été jugée très satisfaisant.

- Le tractage effectué le samedi matin dans la rue du Sauvage, artère commerçante principale de Mulhouse semble pertinent.

Officiels présents :

- M. BOCKEL : Sénateur Maire de Mulhouse
- M. STOESSEL, vice-président du Conseil Régional
- M. SCHITTLY, conseiller général du Haut-Rhin
- Mme ECKERT, adjointe au Maire de Mulhouse

III) Activités du pôle développement

En 2006, le Pôle Développement a permis de nouer de nouveaux partenariats et d'obtenir les financements nécessaires au lancement de projets innovants : développement des activités du pôle informatique, développement du réseau national à la fois dans le domaine de l'humanitaire et dans celui de l'insertion, développement d'animations au niveau européen.

Le poste de « Chargé de développement » créé en septembre 2005 a donc permis de libérer le potentiel de développement du collectif, et un véritable Pôle Développement a été mis en place au cours du deuxième trimestre 2006 avec l'embauche de deux salariées en insertion et le recrutement de quatre stagiaires pour renforcer l'équipe sur certaines missions.

A) Le renforcement des activités existantes

1) Ateliers d'Insertion : Approvisionnement en matériel de qualité

Afin de garantir la pérennité des ateliers logistique et informatique tout en répondant aux besoins récurrents des associations de solidarité internationale, le Pôle Développement a renforcé au cours de l'année 2006 notre processus d'approvisionnement en matériel de qualité auprès des entreprises et collectivités de la région Alsace.

Ce processus s'est scindé en 7 phases :

- Analyse des besoins récurrents des associations et de la cellule d'urgence
- Mise à jour de la grille de critères du matériel recherché (liste précise et descriptif des caractéristiques du matériel aussi bien informatique que médical ou logistique)
- Rédaction d'une circulaire adaptée aux différents types de matériel recherché
- Constitution d'une base de données des entreprises produisant ou commercialisant ce type de matériel, ainsi que des collectivités les utilisant
- Envoi groupé de la circulaire à près de 800 structures
- Elaboration d'un argumentaire téléphonique pour les relances suite à l'envoi de la circulaire
- Relances téléphoniques et analyse des retombées.

Ce processus a été mis en œuvre par la chargée de développement, assistée d'une nouvelle salariée embauchée en Contrat d'Avenir en janvier 2006. Une première circulaire a ainsi été envoyée à 788 entreprises, administrations et collectivités de la région Alsace le 23 mai 2006.

Cette circulaire a permis de communiquer très largement sur l'existence du collectif et sur le matériel collecté pour les besoins des associations membres. Suite aux relances téléphoniques effectuées auprès de 200 structures en juin et août 2006, plus de 20 d'entre elles ont répondu par un don de matériel de qualité supérieure au matériel habituellement donné à l'atelier informatique et nous avons pu sceller un partenariat pérenne avec l'Assedic Alsace (voir paragraphe sur les nouveaux partenaires).

Afin de répondre aux besoins en matériel médical de la cellule d'urgence (envoi de matériel en Indonésie et au Liban), une deuxième circulaire a été envoyée le 28 novembre 2006. 408 structures spécialisées dans le domaine médical (107 hôpitaux et cliniques, 195 maisons de retraite, 106 pharmacies et fabricants) du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont ainsi pu être sollicitées pour contribuer à la mobilisation de la cellule en faveur des populations sinistrées en Indonésie et au Liban :

2) Donateurs : Mise en place d'une gestion spécifique et fidélisation

Une autre mission essentielle affectée au Pôle Développement en 2006 était la mise en place d'un protocole de gestion des donateurs. En effet, jusqu'à présent et selon le type de don, les coordonnées des particuliers et des structures qui donnaient du matériel n'étaient pas enregistrées de manière systématique. Or, l'enregistrement de ces coordonnées présente plusieurs intérêts non négligeables :

En externe :

- Remercier les donateurs par l'envoi d'un courrier qui valorise leur don et leur présente la liste du matériel recherché par le collectif ;
- Fidéliser les donateurs en les associant à la vie du collectif par l'envoi systématique du bulletin d'information et l'invitation aux manifestations organisées ;
- Faire connaître Humanis d'un nombre toujours plus large de personnes et de structures puisque les plaquettes ou les bulletins d'information envoyés aux donateurs circuleront probablement dans leur entourage.

En interne :

- Analyser l'évolution du nombre et des profils des donateurs ;
- Améliorer la traçabilité des dons et l'évaluation de la qualité du matériel donné par telle ou telle structure.

Devant ces constats, il a été décidé de créer un protocole précis de gestion des donateurs et d'affecter une des salariées du Pôle Développement au poste de « Référent Donateurs ».

A partir de novembre 2006, un organigramme a été mis en place, précisant le mode opératoire d'accueil des appels téléphoniques et des donateurs sur site dans nos locaux. Le référent donateur ainsi que les chefs d'équipe des ateliers informatique et logistique suivent désormais ce protocole décrit en annexe de ce rapport et qui se résume comme suit :

- Analyse du matériel proposé par le référent donateur en fonction d'une grille de critères définis par la direction d'Humanis et les chefs d'équipe
- Saisie systématique des coordonnées dans la « Fiche de don » par le référent donateur qui la transmet ensuite au chef d'équipe pour fixer la date de collecte et répertorier le matériel effectivement collecté
- Envoi d'un courrier de remerciement et enregistrement du donateur dans la base de données pour envoi du bulletin d'information et des éventuelles invitations à venir.
- Sollicitation des donateurs en cas de mobilisation de la cellule d'urgence.

B) Le développement d'activités nouvelles

1) National : Renforcement de la visibilité d'Humanis

a) Renforcer notre implication dans les réseaux associatifs nationaux

➤ Le RATPS (Réseau d'Appui Technique aux Projets Solidaires) :

Réseau rassemblant 10 associations d'appui logistique et technique aux porteurs de projets solidaires, le R.A.T.P.S. a développé en 2006 sa présence sur les manifestations à caractère régional et national et sa communication à la fois interne et externe a pu être renforcée grâce aux actions d'Humanis.

En matière de participation à des forums et salons nationaux et régionaux, Humanis a retrouvé les autres membres du R.A.T.P.S. pour la tenue de stands communs lors du Salon National de l'Humanitaire (Pontoise – mai 2006) et lors du Forum Humani-Terre (Mulhouse - octobre 2006).

En matière de communication interne et externe, Humanis a apporté sa disponibilité et son savoir-faire en 2006, permettant la création d'un groupe de discussion par internet entre les 10 membres du réseau et la réalisation d'une plaquette de présentation du réseau ainsi que d'un logo R.A.T.P.S.

➤ Coordination Sud : Le collectif national d'ONG

Principal représentant national des ONG françaises auprès des pouvoirs publics, le collectif Coordination Sud apporte à ses membres un réseau, un savoir-faire et des informations très utiles en termes d'accès aux financements et de veille sur les débats qui animent le milieu de la solidarité internationale et de la coopération.

Envoyée en février, la demande d'adhésion d'Humanis au collectif Coordination Sud n'a pas reçu de réponse favorable. Suite à des échanges de courrier et à l'occasion d'une rencontre en septembre 2006, les dirigeants du collectif ont expliqué ce refus par l'absence de politique claire au sein de leur conseil d'administration sur la question des demandes d'adhésion de collectifs régionaux d'ONG.

Etant donné que certains collectifs régionaux rassemblent uniquement des antennes d'ONG, basées à Paris et qui sont déjà membres de Coordination Sud, ce collectif national refuse actuellement l'adhésion de collectifs régionaux par crainte d'une surreprésentation de certaines ONG.

Après explication de la particularité d'Humanis, qui rassemble de nombreuses associations qui n'ont de représentation qu'en Alsace, les dirigeants de Coordination Sud ont déclaré qu'ils étudieraient à nouveau notre demande d'adhésion dès qu'une politique aura été validée et nous ont proposé de travailler comme partenaire, à défaut de devenir membre.

b) Communiquer dans les médias, les répertoires nationaux et les manifestations

➤ Les manifestations sur la solidarité internationale

Au cours de l'année 2006, le collectif Humanis a été représenté lors de trois manifestations nationales majeures :

Salon National de l'Humanitaire : Du 18 au 20 mai 2006 à Pontoise (région parisienne), organisé par le Parc des Expositions de Pontoise et le collectif d'associations ASAH

- ✓ Visibilité nationale
- ✓ Partenariat avec le collectif ASAH
- ✓ Les animations proposées ont connu un grand succès
- ✓ Participation de plusieurs associations membres du collectif
- ✓ Thématique Insertion et Humanitaire mise en valeur (atelier, émission TV)

Université d'Eté de la Solidarité Internationale : Du 5 au 8 juillet 2006 à Lille, organisée par Le CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)

- ✓ Visibilité nationale
- ✓ Rencontre avec le milieu de l'éducation au développement / sensibilisation à la solidarité internationale
- ✓ Nouveaux outils méthodologiques et supports pour l'animation de réseau

Salon de la Solidarité Internationale : Les 17 et 18 novembre 2006 à Paris, organisé par Le Ministère des Affaires Etrangères

- ✓ Meilleure connaissance des stratégies développées par le Ministère des Affaires Etrangères
- ✓ Comparaison avec le Salon de l'Humanitaire : thématique jeunesse privilégiée et échelle beaucoup plus réduite (20 stands contre 150 à Pontoise – faible fréquentation).

➤ Le répertoire national des acteurs de solidarité internationale

Le « Répertoire des acteurs de la solidarité internationale » est un annuaire national réalisé en collaboration entre la Commission Coopération Développement, le Ministère des Affaires Etrangères et le réseau de centres de documentation sur la solidarité internationale RITIMO.

Sa dernière publication datant de 2004, une nouvelle version de l'annuaire, qui répertorie près de 400 acteurs, a été réalisée fin 2006. Suite à plusieurs échanges avec la responsable de RITIMO en charge de l'annuaire, Humanis a pu obtenir de figurer parmi les 25 collectifs et réseaux régionaux existants en France dans le domaine de la solidarité internationale.

➤ Les médias nationaux traitant de solidarité internationale

Dans le cadre de la participation d'Humanis au Salon National de l'Humanitaire, une radio sur internet (Radioethic) et une chaîne de TV nationale (Direct 8, chaîne de la TNT) ont consacré une émission aux activités du collectif et au lien entre insertion et humanitaire.

c) Diffuser nos outils et notre savoir-faire

➤ Guide de la Logistique Humanitaire

Afin de permettre aux associations de solidarité internationale de toute la France de découvrir l'outil méthodologique créé par Humanis sur l'envoi de matériel, ce guide a été mis en vente lors du Salon National de l'Humanitaire en mai 2006. Il a également fait l'objet d'une campagne de communication auprès de plusieurs réseaux :

- ✓ le Réseau des Centres de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale RITIMO (plus de 70 centres et relais en France),
- ✓ les formations universitaires de logistique et de solidarité internationale,
- ✓ le Réseau Emmaüs International (162 antennes en France).

➤ Logiciel AGEPI

Implanté dans 37 chantiers d'insertion en Alsace, le logiciel AGEPI a démontré l'intérêt de centraliser le suivi des salariés en parcours d'insertion dans une même base informatique. Afin d'offrir ce service, ainsi que toutes les autres fonctionnalités du logiciel à l'ensemble des ateliers et chantiers d'insertion en France, une large opération de collecte de coordonnées de ces structures au niveau national a été lancée en janvier 2006.

Après l'élaboration d'un argumentaire téléphonique adapté, toutes les Directions Départementales du Travail des départements situées dans la moitié nord de la France ont été contactées. Au mois d'août 2006, la base de données établie grâce aux listes obtenues auprès de ces D.D.T.E.F.P. comptait plus de 800 coordonnées d'ateliers et chantiers d'insertion.

Suite à la décision d'adapter le logiciel pour le proposer également aux entreprises d'insertion, cette base de données a été complétée par les coordonnées des entreprises d'insertion françaises et élargie à l'ensemble des structures d'insertion françaises (A.C.I., A.I., E.I. et E.T.T.I.). Ce travail de recensement des coordonnées de toutes les structures d'insertion françaises a fait l'objet d'un second recrutement sur le Pôle Développement en novembre 2006.

2) Européen : Mise en œuvre d'animations

a) Réponse à l'appel à propositions de la Commission Européenne (EuropeAid)

Entre février et mars 2006, nous avons décidé de nous engager dans un programme d'activités intitulé « Citoyens européens : acteurs du développement » dans le cadre de l'Appel à propositions lancé par la Commission Européenne (Office de coopération EuropeAid) sur le thème : « Cofinancement avec les ONG européennes de développement – Action de sensibilisation de l'opinion publique européenne aux questions de développement ».

Ce programme d'activités devait se dérouler sur deux ans et permettre à Humanis de sensibiliser à la fois son propre réseau et la population alsacienne (adultes, étudiants et élèves) sur les actions de l'Union Européenne en faveur des pays en développement. Ce programme s'inscrivait aussi dans la volonté de rapprocher les associations françaises des associations des pays européens voisins, initiative lancée dès 2004 par Humanis avec le projet de « Journée transfrontalière ».

Construit en partenariat avec le Centre d'Informations sur les Institutions Européennes, l'Institut de Traducteurs, d'Interprètes et de Relations Internationales (ITI-RI) de Strasbourg et l'Ecole d'Administration (Fachhochschule) de Kehl, ce programme prévoyait notamment :

- la réalisation d'un guide pratique sur les financements européens pour les associations ;
- l'organisation de concours dans les lycées de la région sur le rôle de l'UE dans les pays en développement ;
- l'organisation de conférences et de projections-débats ouvertes à tous ;

- un colloque entre ONG européennes à Strasbourg permettant la rencontre entre les membres d'Humanis et des associations venues de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne.

La Commission Européenne a informé Humanis de son refus de co-financer ce programme en novembre 2006, soit 8 mois après la réception du dossier. Les notes reçues par le programme d'Humanis étaient toutefois fortement encourageantes : une moyenne de 75 points sur 100.

Néanmoins, la concurrence entre les programmes candidats à ce type de financement est rude : les demandes viennent de l'Europe entière et il est fréquent de devoir postuler plusieurs années consécutives avant de recevoir une réponse positive.

Pour cet appel à propositions, EuropeAid avait reçu plus de 200 demandes et n'en a retenu que 37 au total, dont seulement 4 propositions françaises (les 4 associations lauréates sont l'Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement, Handicap International, l'Association Vétérinaires Sans Frontières et Le Partenariat Association).

Malgré la réponse négative de la Commission Européenne et afin de témoigner leur volontarisme en matière de promotion du rôle de l'Union Européenne dans l'aide au développement, Humanis et ses partenaires ont décidé de maintenir deux des activités prévues dans le cadre de ce programme :

- En partenariat avec le Centre d'Information sur les Institutions Européennes, tenue d'un stand d'information sur le rôle de l'UE dans les pays en développement lors du Forum Humani-Terre de Mulhouse en octobre 2006 ;
- En partenariat avec l'ITI-RI et la Fachhochschule, mise en place d'un cycle de 5 conférences sur la thématique « Union Européenne et Pays en Développement » durant l'année universitaire 2006-2007.

b) Participation à des rencontres européennes

En septembre 2006, Humanis a participé à la manifestation Eurizons organisée par un réseau associatif européen : Global Education Network of Young Europeans – GLEN. Ce projet européen consistait à sensibiliser la population de plusieurs pays d'Europe aux Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés par l'ONU en 2000 afin de réduire la pauvreté dans le monde.

Le Président d'Humanis a accueilli la délégation de jeunes européens sur la place Broglie et le collectif a tenu un stand au Parc de la Citadelle les 7 et 8 septembre afin de s'associer au tour d'Europe organisé par les associations de solidarité internationale de plusieurs pays (France : Réseau Etudiants et Développement, Allemagne : ASA Programm InWent, etc).

Le collectif a également rencontré la Présidente de la Commission des OING du Conseil de l'Europe lors d'un déjeuner-débat organisé par le Club de la Presse à Strasbourg le 14 décembre 2006. Cette rencontre a permis de présenter les activités d'Humanis à la représentante des organisations non gouvernementales siégeant au Conseil de l'Europe et d'évoquer des pistes de partenariat.

c) Mise en place du cycle de conférences européennes « Rencontres solidaires »

En partenariat avec l'association Perspectives Contact de l'Institut de Traducteurs, d'Interprètes et de Relations Internationales (ITI-RI) de l'Université Marc Bloch et l'Ecole d'Administration (Fachhochschule) de Kehl, un cycle de 5 conférences intitulé « Rencontres solidaires : Union Européenne et Pays en Développement » a été programmé pour l'année universitaire 2006-2007 en alternance sur les campus de Strasbourg et Kehl et interprété simultanément dans les deux langues.

Les deux premières conférences du cycle ont été organisées à Strasbourg en décembre 2006. Des personnalités du milieu des ONG et des représentants des institutions européennes sont intervenus devant un public de plus de 50 personnes, françaises et allemandes, qui ont exprimé un réel intérêt pour les thématiques abordées.

Organisées sur le campus de l'Esplanade (ITI-RI), ces conférences ont été suivies d'une dégustation de produits du commerce équitable (Artisans du Monde), moment convivial qui a favorisé l'échange entre les participants des deux pays frontaliers.

Les thématiques et intervenants étaient les suivants :

Le 6 décembre 2006, « L'action de l'Union européenne en faveur de la santé dans les pays en développement » a été présentée par :

- Mme Dominique Kerouedan : Médecin spécialisée en santé publique et coopération internationale au développement, Mme Kerouedan a une expérience de plus de 20 ans dans la lutte contre les épidémies, notamment le VIH/sida, dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Elle est consultante à la Commission Européenne.
- M. Jean-Louis Machuron : Consultant et membre fondateur d'Humanis, chargé des opérations de terrain, auprès de la Fondation Mérieux et pharmacien de formation, il a créé l'ONG « Pharmaciens sans Frontières », dont il a été président au niveau international pendant 11 ans (1985-1996).

Le 20 décembre 2006, « La politique européenne de coopération et de développement » a été présentée par M. Athanassios Theodorakis, qui travaille au sein de la Commission Européenne depuis décembre 1995. Il y occupe le poste de Directeur Général Adjoint à la DG Développement, en charge des relations extérieures et de la coopération au développement avec l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique.

C) De nouveaux partenaires financiers et opérationnels

1) Financier : Obtention de nouveaux financements publics et privés

En 2006, les activités du collectif, en particulier ceux du chantier d'insertion ont pris un essor important grâce au soutien financier d'un partenaire volontariste : LA CAISSE D'EPARGNE.

Au niveau local : dès le mois de juin 2006, la Caisse d'Epargne Alsace a choisi d'encourager le développement de l'atelier et du magasin informatique dans le cadre du PELS (Projet d'Economie Locale et Sociale) intitulé « L'insertion par la lutte contre la fracture numérique ».

Au niveau national : la FONDATION CAISSES D'EPARGNE POUR LA SOLIDARITE qui avait généreusement financé la création de notre médiathèque en 2004, a accordé son soutien au projet « Insertion et Pays en développement » qui prévoit la mise en place d'outils et de rencontres favorisant le rapprochement entre les secteurs de l'insertion et de l'humanitaire en France.

Ce soutien financier augure d'une collaboration longue et fructueuse avec la Fondation caisses d'épargne, dans la mesure où ce partenaire nous a doré et déjà annoncé la poursuite de notre collaboration sur l'exercice 2007 par le financement d'un ambitieux programme qui s'étendra jusqu'au premier semestre 2008.

a) Financements publics

La mission du pôle développement en matière de recherche de fonds publics s'est concentrée sur les fonds publics disponibles au niveau national et européen pour soutenir les projets existants du collectif et en développer de nouveaux :

➤ **Au niveau National**

Délégation Interministérielle à l'Innovation Sociale :

En septembre 2006, Humanis a répondu à l'appel à projets « Innovations et expérimentations sociales en matière de politiques publiques relatives à la cohésion sociale et aux solidarités » lancé par la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale.

Ayant reçu une réponse favorable, le collectif s'est vu accorder un montant de 20 000 euros pour financer le développement des activités du pôle informatique en 2008 par la mise en place de services informatiques à domicile.

Le financement obtenu a permis d'initier dès fin 2006 une étude de faisabilité sur cette nouvelle activité, garantissant une analyse fine du contexte économique et des modalités de mise en place de ces nouveaux services.

Haut Conseil à la Coopération Internationale

Humanis a également présenté sa candidature au prix 2006 de la coopération internationale remis par le Haut Conseil à la Coopération Internationale : Ce prix doté de 15 000 € récompense une structure française pour une action particulièrement marquante de sensibilisation du public sur les enjeux de l'aide au développement. Ayant présenté le projet des forums Humani-Terre, la candidature d'Humanis n'a malheureusement pas été retenue.

➤ **Au niveau Européen**

Commission Européenne – Office de coopération EuropeAid

Comme expliqué au paragraphe sur les activités européennes d'Humanis, le Pôle Développement a répondu en mars 2006 à l'appel à proposition lancé par la Commission Européenne (Office de coopération EuropeAid) sur le thème : « Cofinancement avec les ONG européennes de développement – Action de sensibilisation de l'opinion publique européenne aux questions de développement ».

Malgré la réponse négative reçue en novembre 2006, ce premier positionnement au niveau des institutions européennes marque une étape importante dans la vie du collectif. En outre, la méthodologie de réponse aux appels à propositions européens est désormais acquise et le Pôle Développement a constitué une base de documents utiles à la recherche de financements européens qui sera utile dans les années à venir.

b) Financements privés

L'obtention de financements issus du secteur privé était en 2006 l'une des missions les plus importantes du Pôle Développement, afin de garantir la pérennité du collectif et de développer de nouveaux projets, dans un contexte de baisse des subventions publiques.

Dès le début de l'année, la chargée de développement et sa stagiaire ont élaboré une base de données des financements disponibles auprès des entreprises et fondations grâce aux outils méthodologiques et annuaires créés par l'association Admical et grâce à diverses recherches sur internet (Institut Mécénat et Solidarité, Centre Français des Fondations, CRES Nord Pas de Calais, etc).

➤ **Entreprises**

Banque Caisse d'Épargne

En mars 2006, Humanis a répondu à l'appel à projets intitulé « Projet d'Économie Locale et Sociale – P.E.L.S. » lancé par la Caisse d'Épargne Alsace, afin de solliciter un financement pour l'ouverture du magasin informatique et la mise en place de cette nouvelle activité de services destinée au grand public.

La demande de financement a reçu un avis favorable en juin et une remise officielle du chèque, en présence de l'équipe de la Caisse d'Épargne Alsace, a eu lieu le 12 juillet 2006 dans les locaux d'Humanis.

➤ **Fondations**

Comme évoqué en amont, nous avons proposé au mois d'octobre 2006 deux nouveaux projets à la FONDATION CAISSES D'ÉPARGNE POUR LA SOLIDARITE.

Ainsi, le projet de développement d'un réseau national de structures d'insertion au service de l'humanitaire, a rencontré un intérêt particulier auprès de ce partenaire historique.

En l'occurrence, il s'agira d'encourager la rencontre entre ces deux secteurs, d'une part en mettant en place des événementiels, et d'autre part en élaborant et en diffusant des outils pratiques et méthodologiques, et enfin, par la conception d'un site internet relayant l'offre et la demande de matériel et de services au niveau national.

En clair il s'agit d'apporter des débouchés aux structures d'insertion, tout en favorisant un réflexe d'approvisionnement « solidaire » et « professionnel » dans les structures humanitaires.

Dans une dimension bien plus modeste, des demandes de soutien au chantier d'insertion ont été réalisées auprès de 4 fondations :

Fondation Agir Sa Vie : Objectif affiché « Faire sortir des personnes de l'exclusion, les rendre acteurs de leur propre vie ».

Fondation Jean-Marie Bruneau : Objectif affiché « Actions en faveur des personnes âgées, de l'insertion par l'économique et de la santé des jeunes (aspect psychosocial) ».

Fondation La Mondiale : Objectif affiché « contribuer à l'autonomie sociale et économique des individus pour renforcer les solidarités collectives ».

Fondation Steria : Objectif affiché « Mettre à la portée de tous, et plus particulièrement des personnes handicapées, des outils informatiques ou de communication ».

Sur ces 4 dossiers déposés entre mars et juin 2006, seul celui présenté à la Fondation Jean-Marie Bruneau a reçu un avis favorable et un financement de 4300 euros a été attribué à Humanis en juin 2006.

2) Opérationnel : Montage de partenariats avec le secteur privé et les universités

a) Développement du mécénat : de nouveaux partenaires privés

En 2006, Humanis a développé le mécénat d'entreprise sous ses différentes formes :

mécénat financier : on l'a vu ci-dessus, avec le soutien financier volontariste de la Caisse d'Épargne, par le biais de sa caisse locale et de sa Fondation.

mécénat en nature : avec de nombreuses entreprises qui ont fait don de leur matériel usagé ou qui ont réalisé des tarifs préférentiels sur certains produits et certaines prestations.

mécénat de compétences : avec des entreprises qui ont accepté de mettre certains de leurs salariés à disposition d'Humanis pendant quelques heures pour du transfert de compétences ou du conseil.

De nombreuses entreprises de la région, mais aussi au niveau national, ont été démarchées par le Pôle Développement par l'envoi de courriers et de dossiers, afin de les sensibiliser aux avantages en termes d'image et de fiscalité que leur apporterait une action de mécénat en faveur d'Humanis.

Pour citer trois des partenariats les plus importants signés cette année, on peut nommer :

➤ **Le partenariat avec Microsoft France**

En mars 2006, Humanis est devenu membre du programme « Microsoft Authorized Refurbisher » qui permet aux structures qui revalorisent du matériel informatique destiné aux associations à but non lucratif ou à des établissements scolaires d'équiper en licences Microsoft les ordinateurs revendus, pour un coût d'achat symbolique de 5 euros par licence.

Ainsi, à partir du mois de décembre 2006, les ordinateurs cédés aux associations humanitaires du collectif ont pu être équipés de licences Windows.

➤ **Le partenariat avec l'Assedic Alsace**

En septembre 2006, Humanis a signé avec l'Assedic Alsace une convention qui permet au collectif de récupérer l'ensemble du parc informatique reformé de l'Assedic (Direction Régionale et 19 sites dans la région), ce qui garantit à l'atelier informatique un flux régulier d'entrée d'ordinateurs de qualité pour la revalorisation et la vente au sein du magasin.

➤ **Le partenariat avec la Fondation Kronembourg et Elidis**

Suite à la participation d'Humanis aux animations organisées pour fêter les 10 ans de la Fondation Kronembourg, une réunion de travail a eu lieu le 9 octobre 2006 avec la déléguée générale de la Fondation et l'une des responsables des ressources humaines de la société Elidis Boissons Services.

Cette salariée, Mme Dunaime, a émis le souhait de s'engager aux côtés d'Humanis par la mise en place d'un « parrainage », c'est-à-dire la mise à disposition de ses compétences au service du chantier d'insertion dans les phases de recrutement comme de placement de nos salariés.

Outre ce mécénat de compétences, un mécénat en nature a été mis en place (dons de matériel informatique et de mobilier, don de boissons lors de l'anniversaire d'Humanis) et un soutien financier exceptionnel de mille euros a été alloué au chantier d'insertion en décembre 2006 pour agrémenter la fête de Noël organisée au sein de l'association pour les salariés en insertion.

b) Développement des relations avec les universités

L'année 2006 a également permis d'accroître les relations de partenariat entre Humanis et les universités de la région : ceci aussi bien par l'accueil de stagiaires que par la participation à des projets communs, notamment dans le cadre de conférences.

Dans ce cadre, Humanis a accueilli des étudiants issus des universités suivantes entre les mois de mars à décembre 2006:

➤ **STRASBOURG**

Université Marc Bloch : Institut de Traducteurs, d'Interprètes et de Relations Internationales ITI-RI.

Université Robert Schuman : Ecole de management IECS

➤ **MULHOUSE**

Université de Haute Alsace : Master Ingénierie de projets Economie sociale et solidaire

➤ **ALLEMAGNE**

Université de Passau

D'autre part, nous avons présenté nos activités et notre expérience lors de la Conférence organisée par l'Ecole de Management IECS le 13 novembre 2006 sur les métiers de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, la mise en place du cycle de conférences européennes « Rencontres solidaires : Union Européenne et Pays en Développement » a été réalisée en étroite collaboration avec l'ITI-RI et l'Ecole d'Administration de Kehl, ce qui a permis à l'association de nouer des relations pérennes avec ces deux établissements et d'appréhender les problématiques propres au milieu universitaire et les perspectives possibles dans ce type de partenariat.

IV) La professionnalisation de la cellule d'urgence

L'activité de la Cellule d'Urgence pour l'année 2006 a été centrée autour de trois catastrophes humanitaires majeures :

- la poursuite de la mobilisation au Cachemire, débutée en 2005.
- La mobilisation pour l'Indonésie, suite au séisme du 27 mai 2006
- La mobilisation pour les victimes libanaises de la guerre (12 juillet – 13 août 2006)

A) Mobilisation cachemire

Suite au séisme du 8 octobre 2005 au Cachemire, Humanis s'est mobilisé pour apporter un soutien aux populations sinistrées du Pakistan. Un premier conteneur de matériel de première urgence (tentes, bâches, matériel médical...) a été envoyé le 16 décembre 2005.

1) Mission d'évaluation

Une délégation du collectif s'est rendue au Cachemire du 4 au 12 février 2006 pour une mission d'évaluation et de prospection des besoins.

Composée du vice-président, M. Jean-Jacques Muller, du secrétaire, M. Jean-Marie Pons et de l'administrateur, M. Pierre Cusset, la délégation avait pour objectif d'assurer le suivi du premier envoi de matériel et de rencontrer les structures partenaires et les populations bénéficiaires afin de mieux comprendre leur situation, les programmes en cours et d'avoir ainsi une expertise du terrain.

Elle a accompli les dernières démarches permettant la livraison du conteneur dans les locaux du partenaire chargé du post-acheminement, Atlas Logistique, et rencontré à Islamabad les représentants des ONG bénéficiaires, Action contre la Faim, Handicap International et le Secours Islamique.

Les membres bénévoles de l'association se sont ensuite rendus à Muzaffarabad et à Bagh, en compagnie du responsable du secteur pour le Secours Islamique. La délégation a visité la ville de Muzaffarabad, capitale du Cachemire ; un camp de premiers secours aux abords de Muzaffarabad ; deux villages de la vallée de la Jeelum, à l'Est de Muzaffarabad ; la ville de Bagh, particulièrement meurtrie par le séisme ; un hôpital de campagne et un dispensaire, situés aux confins de la vallée.

Des rencontres spontanées avec des représentants des populations des différents villages et camps a permis aux bénévoles d'Humanis de mieux apprécier les besoins actuels de celles-ci : vêtements chauds, chaussures, couvertures.

De plus, le nombre de personnes handicapées suite au tremblement de terre est important, et l'accès au matériel médical reste une priorité.

Humanis a donc répondu à ces besoins, exprimés par les victimes du tremblement de terre et confirmés par les O.N.G. partenaires, présentes sur le terrain.

2) Envoi d'un deuxième conteneur

Ce conteneur devait à l'origine répondre aux besoins identifiés par la délégation d'Humanis lors de la mission d'évaluation sur le terrain : des vêtements chauds, des couvertures, des chaussures (au profit de l'association Roots) et du matériel médical (au profit d'Handicap International).

Malheureusement, le gouvernement pakistanais a le temps pour nous de préparer ce conteneur, imposé des restrictions sur l'envoi de matériel à vocation humanitaire en restaurant les taxes habituellement pratiquées lors de l'entrée de matériel sur le territoire.

Afin de répondre au mieux aux besoins de nos partenaires et de la population pakistanaise, il a été décidé d'envoyer un conteneur rempli uniquement de matériel médical (produits restant exonérés de droits de douane) au profit d'Handicap International, et de financer directement sur place l'achat de vêtements, chaussures et couvertures.

En effet, Handicap International possédait un accord particulier avec le ministère de la santé lui permettant de dédouaner hors taxes du matériel médical dédié à ses programmes d'appareillage et de rééducation fonctionnelle. Un conteneur rempli de fauteuils roulants, déambulateurs, chaises percées, béquilles... a donc quitté Strasbourg le 30 juin 2006 à destination de Peshawar, au Cachemire pakistanais.

3) Achat et distribution de matériel sur le terrain via l'association alsacienne Roots

Afin de répondre aux besoins émis par les populations sinistrées et par l'association alsacienne Roots, Humanis a décidé de leur faire un don financier, afin qu'ils achètent directement sur place le matériel nécessaire.

Nous leur avons donc versé 1440 euros. Somme que l'association a ainsi transféré par ses propres canaux au Pakistan et qui a servi au financement de biens de première nécessité pour les populations victimes du séisme (nourriture, vêtements chauds, couvertures...).

B) Mobilisation Indonésie

1) Historique

Dans la matinée du 27 mai 2006, un séisme de magnitude 6,2 sur l'échelle de Richter a secoué le centre de Java, en Indonésie, déjà en situation d'alerte maximum en raison de sa proximité avec le Mont Merapi, un volcan qui menaçait d'exploser dans les semaines précédant la catastrophe.

Le tremblement de terre a fait plus de 6200 morts à travers Jogjakarta et les provinces centrales de Java. Par ailleurs, 30 000 personnes ont eu besoin d'un traitement médical, et 105 000 bâtiments, dont 90 000 bâtiments scolaires, ont été détruits ou sérieusement endommagés.

Ce sont plus de 200 000 personnes qui se sont retrouvées sans abri en attendant des soins, de la nourriture et des fournitures diverses. En plus des risques d'éruption du volcan Merapi, la population a dû faire face à des pluies torrentielles qui se sont abattues sur l'île après le séisme, aggravant d'autant plus la précarité de leur situation, et les mauvaises conditions d'hygiène.

Entre le 24 et le 27 décembre 2006, l'île voisine de Java, Sumatra, a connu des vastes inondations, meurtrières et destructrices. Déjà en contact avec les associations sur place, Humanis n'exclut pas d'élargir sa mobilisation pour l'Indonésie.

2) Mission d'évaluation

Afin de cibler au mieux les besoins de ces populations, Humanis a choisi de mener une mission d'évaluation et de prospection des besoins dans la province de Jogjakarta.

Une délégation composée de M. Michel Steinecker, vice-président et de Stéphanie Poos, chargée de mission s'est rendue dans la province de Jogjakarta (île de Java, Indonésie) du 19 au 29 août 2006.

Jogjakarta est composé des districts majoritairement agricoles de Bantul, Gunung Kidul, Kulon Progo, et Sleman qui surplombe la ville de Jogjakarta.

De tous les districts affectés, Bantul a été reconnu comme celui qui l'était le plus durement, avec plus de 3000 morts confirmés et plus de 90% des habitations totalement détruites ou sérieusement endommagées. Parmi les 17 sous-districts de Bantul, le plus touché a été Jetis, où près de 80% des habitations sont totalement détruites.

Au sein du sous-district de Jetis, la quasi-totalité de la population des villages de Sumber Agung (environ 15 000 personnes) s'est retrouvée dans des abris improvisés sans protection contre les pluies de mousson, particulièrement fortes, et qui ont ajouté la misère et l'inconfort à leur angoisse et détresse.

Dans ce village (qui comprend 17 sous-villages), 90% des installations sanitaires ont été détruites, et la malaria, la pneumonie et d'autres infections contagieuses se sont propagées, malgré la présence plus ou moins régulière d'équipes médicales.

Dès l'arrivée des membres de la mission à Jogjakarta, un état des lieux a été effectué à travers les deux districts les plus détruits : Bantul et Klaten. L'équipe a visité les villages sinistrés de ces deux districts, et notamment le village de Sumber Agung, du district de Bantul, qui a été le plus sévèrement touché.

Cette mission a permis d'identifier les besoins des populations, de rencontrer les structures partenaires d'Humanis (Action Contre la Faim, Atlas Logistique, Handicap International, Secours Islamique) et d'évaluer les projets menés sur le terrain. Grâce à cette mission, Humanis se porte garant du suivi des projets et de la juste attribution des fonds qui lui ont été octroyés par la Ville et la Communauté Urbaine de Strasbourg, ainsi que par le Conseil Général du Bas-Rhin.

3) Déblocage d'un fonds d'urgence

La phase de première urgence s'est terminée très rapidement après le séisme, mais des besoins urgents ont été identifiés lors de la mission : ainsi, l'arrivée de la saison des pluies, qui démarre fin septembre et dure près de six mois est apparue comme la préoccupation centrale, car il s'agissait désormais de tout mettre en œuvre pour éviter les épidémies liées au manque de protection contre ces fortes intempéries.

De ce fait, un fonds d'urgence a immédiatement été débloqué pour permettre à la délégation de financer sur place l'achat de vêtements de pluie pour 1150 enfants du secteur affectés par le séisme. Ces vêtements ont été distribués via les équipes des partenaires d'Humanis sur le terrain.

4) Préparation pour l'envoi d'un conteneur de matériel médical

Lors de la mission d'évaluation, la rencontre avec l'O.N.G. Handicap International, avec qui Humanis a un partenariat historique, a permis de noter un besoin important en terme de matériel médical et paramédical. En effet, suite au tremblement de terre, de nombreuses personnes souffrent d'un handicap temporaire ou permanent et l'accès au matériel (fauteuils roulants, chaises percées, béquilles, déambulateurs...) restait une priorité.

Ainsi, des actions de collecte de matériel médical ont été engagées et un conteneur de 20 pieds rempli de matériel médical quittera Humanis début 2007. Ce matériel sera redistribué aux personnes nécessiteuses par l'intermédiaire de Handicap International.

C) Mobilisation Liban

1) Historique

Le 12 juillet 2006, Israël entre en conflit avec le Hezbollah et bombarde les territoires libanais. Le Hezbollah riposte : la guerre entre Israël et le Hezbollah durera jusqu'au 13 août, et fera plus de 1250 morts, 9000 blessés et plus d'un million de déplacés.

Le coût de la reconstruction est estimé à 2,5 milliards de dollars, et la situation reste extrêmement préoccupante d'un point de vue sanitaire et humain. C'est toute la population libanaise qui souffre des mauvaises conditions d'hygiène, du manque de médicaments et de vêtements. La situation politique tendue détériore encore plus les conditions de vie des victimes.

2) Création du « Collectif Solidarité Liban »

Suite à la guerre au Liban, Humanis a lancé dès le 18 septembre un appel dans la presse afin de mobiliser les citoyens alsaciens. Des réunions publiques ont été organisées, à l'issue desquelles s'est constitué le Collectif « Solidarité Liban ». Ce Collectif est composé à la fois de personnes souhaitant se mobiliser pour le Liban, des associations membres d'Humanis, des responsables associatifs et des citoyens. Ainsi, le Rassemblement Pour le Liban-France et l'AFEL (Association du Foyer de l'Enfant Libanais) se sont engagés dans le Collectif « Solidarité Liban », ceci dans le cadre de la Cellule d'Urgence d'Humanis.

Le Collectif « Solidarité Liban » a validé plusieurs décisions lors de ces réunions afin de répondre aux besoins des populations victimes de la guerre :

- La poursuite de la mobilisation en France, par des actions de soutien au profit du Liban.
- une collecte de matériel (vêtements couvertures, matériel scolaire...) a été effectuée par les membres du Collectif. Une partie de ce matériel (scolaire, vêtements...) sera envoyée par conteneur courant janvier 2007.

3) Mission d'évaluation bénévole

Une mission d'évaluation et de représentation a été effectuée au Liban par un bénévole du réseau Humanis, Monsieur Philippe Cassel.

Ce-dernier s'est rendu à Beyrouth (terrain qu'il connaît très bien dans la mesure où il y réside) et dans ses environs, afin de rencontrer les associations bénéficiaires du fonds d'urgence débloqué par le Collectif « Solidarité Liban ».

Ce dernier a aussi participé aux opérations de financement d'achat et de distribution de matériel de première urgence sur place, comme de la nourriture, des vêtements, des couvertures..., tous financés par la cellule d'urgence.

Ainsi et grâce à cette mission, Humanis peut se porter garant de la bonne réception des financements et de l'utilisation qui en a été faite.

4) Déblocage d'un fonds d'urgence

Un fonds d'urgence a été débloqué au mois de septembre afin de répondre aux besoins les plus urgents des victimes de la guerre. Quatre associations ont ainsi été soutenues par Humanis : L'AFEL (Association du Foyer de l'Enfant Libanais), le Rassemblement Pour le Liban- France, Caritas Liban et Partage. Les fonds alloués ont été directement transmis sur le terrain grâce au soutien de la Ville de Strasbourg et des dons collectés par Humanis.

5) Préparatifs de l'organisation d'une soirée de solidarité

Les membres du Collectif « Solidarité Liban » souhaitent poursuivre la mobilisation en France, en menant des actions de soutien à la population libanaise.

Ainsi, ils ont décidé d'organiser une soirée libanaise, dont les bénéfices serviront à des projets humanitaires en faveur des populations sinistrées. Afin de réfléchir aux modalités d'organisation de cette soirée, des contacts ont été pris avec des restaurants libanais à Strasbourg.

Le restaurant « Le Cèdre » se montre motivé pour ce partenariat avec Humanis et souhaite participer à la mobilisation, en organisant une soirée libanaise au cours du premier trimestre 2007.

Conclusion :

Pour la dixième fois, nous approchons de ce moment unique que représente une Assemblée Générale dans la vie d'une association.

Le travail de synthèse et de bilan, préalable indispensable à la réalisation de ce rapport d'activité, nous fait une fois de plus réaliser à quel point l'exercice qui s'achève a été riche d'activités nouvelles et d'enjeux importants, voire vitaux.

Nous pouvons pleinement être satisfaits de l'engagement et du travail accompli par nos bénévoles et nos salariés, qui n'ont jamais ménagé leurs efforts pour être à la hauteur des nouveaux défis auxquels nous avons eu à faire face.

Enfin, il convient d'avoir une reconnaissance toute particulière pour nos partenaires institutionnels et financiers sans lesquels nous n'aurions probablement pas été en mesure de franchir ce cap si sensible.